

Place de l'Europe  
89000 ST-GEORGES-SUR-  
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12  
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

**SOCIÉTÉ  
DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX  
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON  
Frédéric VAUTRIN  
Claude BOULIC  
Thierry BISSERON  
Sandra FAORO  
Stéphane DELZAIVE  
Lionel LEBLANC  
Philippe CATTEY  
Laëtitia COURVOISIER  
Christelle NICOLAS  
Audrey LECOQUET

**Association STADE AUXERROIS**

*27 Rue de Preuilley  
89000 AUXERRE*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE  
L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

SARL ETC AUDIT

**Association STADE AUXERROIS**  
27 Rue de Preuilly  
89000 AUXERRE

Place de l'Europe  
89000 ST-GEORGES-SUR-  
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12  
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

**SOCIÉTÉ  
DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX  
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON  
Frédéric VAUTRIN  
Claude BOULIC  
Thierry BISSERON  
Sandra FAORO  
Stéphane DELZAIVE  
Lionel LEBLANC  
Philippe CATTEY  
Laëtitia COURVOISIER  
Christelle NICOLAS  
Audrey LECOQUET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30/09/2017**

A l'Assemblée Générale,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association STADE AUXERROIS relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association STADE AUXERROIS à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1<sup>er</sup> octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SARL ETC AUDIT

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les circularisations bancaires que nous avons effectuées ainsi que les documents fournis par les établissements bancaires nous ont permis de contrôler les informations liées aux disponibilités et placements ;
- Le correct enregistrement comptable des immobilisations et la cohérence des durées d'amortissement retenues ainsi que le calcul des amortissements ;
- Les subventions d'investissement sont bien amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles financent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association STADE AUXERROIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes,

le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

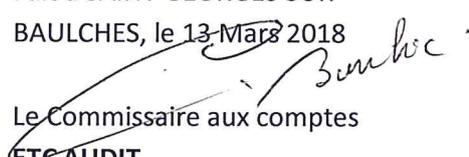
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT GEORGES SUR  
BAULCHES, le 13 Mars 2018

  
Le Commissaire aux comptes  
**ETCAUDIT**,

Représenté par Claude BOULIC

Actif immobilisé	01/10/2016 30/09/2017				N - 1
	Brut	Amortis., prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)	AA				
Frais d'établissement *	AB	AC			
Frais de recherche et développement	AD	AE			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 028	1 028	
Fonds commercial (1)	AH	AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	AM			
Terrains	AN	AO			
Constructions	AP	AQ	78 766	71 935	6 831
Installations techniques, matériel et outil. industriels	AR	AS	365 585	318 853	46 732
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	153 219	90 147	63 072
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équiv.	CS	CT	75		75
Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI	424		424
<b>TOTAL (I)</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>599 096</b>	<b>481 964</b>	<b>117 133</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>Brut</b>	<b>Amortis., prov.</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>	
Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens	BN	BO			
En cours de production de services	BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
Marchandises	BT	BU	13 907		13 907
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
Clients et comptes rattachés *	BX	BY			
Autres créances	BZ	CA	136 952		136 952
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	CE	799		799
Disponibilités	CF	CG	580 762		580 762
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>Brut</b>	<b>Amortis., prov.</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>	
Charges constatées d'avance *	CH	CI	20 857		20 857
<b>TOTAL (II)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>753 276</b>		<b>753 276</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III)	CL				
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
Ecart de conversion actif * (V)	CN				
<b>TOTAL GENERAL (0 à V)</b>	<b>CO</b>		<b>1 352 373</b>	<b>481 964</b>	<b>870 409</b>
					<b>861 274</b>

**SARL ETC AUDIT**  
 Place de l'Europe  
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Capitaux propres		01/10/2016	30/09/2017	N - 1
Fonds associatifs	DA			
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
Ecarts de réévaluation * (dont écart d'équivalence)	DC	EK		
Réserve légale	DD			
Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
Fonds Général de dotation	DF		498 832	444 816
Autres réserves	DG		83 528	74 342
Report à nouveau	DH			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		- 2 568	63 202
Subvention d'investissement	DJ		96 552	107 667
Provisions réglementées *	DK			
<b>TOTAL (I)</b>	DL		<b>676 344</b>	<b>690 028</b>

Autres fonds propres		01/10/2016	30/09/2017	N - 1
Produit des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées	DN			
<b>TOTAL (II)</b>	DO			

Provisions pour risques et charges		01/10/2016	30/09/2017	N - 1
Provisions pour risques	DP			
Provisions pour charges	DQ		22 552	23 331
<b>TOTAL (III)</b>	DR		<b>22 552</b>	<b>23 331</b>

Dettes		01/10/2016	30/09/2017	N - 1
Emprunts obligataires convertibles	DS			
Autres emprunts obligataires	DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU			
Emprunts et dettes financières divers	DV		3 840	3 631
Avances et acomptes reçues sur commande en cours	DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		41 315	17 278
Dettes fiscales et sociales	DY		44 249	35 078
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		21 351	29 423
Produits constatés d'avance	EB		60 757	62 506
<b>TOTAL (IV)</b>	EC		<b>171 513</b>	<b>147 915</b>
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE		<b>870 409</b>	<b>861 274</b>

**SARL ETC AUDIT**

Place de l'Europe  
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

# COMPTE DE RESULTAT

CLUB OMNISPORTS

Page 1

Produits d'exploitation		01/10/2016-30/09/2017	01/10/2015 - 30/09/2016
Ventes de marchandises *	FC	57 456	58 607
Production vendue	FF	51 661	66 562
Biens	FI	52 491	50 540
Services			
<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	<b>FL</b>	<b>161 608</b>	<b>175 709</b>
Production stockée *	FM		
Production immobilisée *	FN		
Subventions d'exploitation	FO	412 461	408 870
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges *	FP	6 578	4 835
Autres produits (1)	FQ	386 661	389 447
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>FR</b>	<b>967 308</b>	<b>978 860</b>
Charges d'exploitation		01/10/2016-30/09/2017	01/10/2015 - 30/09/2016
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS	34 024	32 844
Variation de stock (marchandises) *	FT	- 2 888	2 602
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU	31 631	31 812
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	FV		
Autres achats et charges externes (3) *	FW	396 792	387 016
Impôts, taxes et versements assimilés *	FX	5 288	2 884
Salaires et traitements *	FY	396 609	371 462
Charges sociales	FZ	95 474	78 425
Sur actif immobilisations	GA	52 783	55 255
- dotations aux amortissements *	GB		
- dotations aux provisions	GC		
Sur actif circulant : dotations aux pro	GD		2 443
Pour risques et charges : dotations a	GE	65	52
Autres charges			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>GF</b>	<b>1 009 777</b>	<b>964 795</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>GG</b>	<b>- 42 469</b>	<b>14 065</b>
Opérations en commun		01/10/2016-30/09/2017	01/10/2015 - 30/09/2016
Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI		
Produits financiers		01/10/2016-30/09/2017	01/10/2015 - 30/09/2016
Produits financiers de participation (5)	GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	3 701	2 179
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>GP</b>	<b>3 701</b>	<b>2 179</b>
Charges financières		01/10/2016-30/09/2017	01/10/2015 - 30/09/2016
Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)	GR	1	24
Différences négatives de change	GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>GU</b>	<b>1</b>	<b>24</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>GV</b>	<b>3 700</b>	<b>2 155</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>GW</b>	<b>- 38 769</b>	<b>16 220</b>

**SARL ETC AUDIT**

Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

# COMPTE DE RESULTAT

CLUB OMNISPORTS

Page 2

Produits exceptionnels		01/10/2016-30/09/2017	01/10/2015 - 30/09/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	33 790	6 817
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	33 621	45 644
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		2 471
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>HD</b>	<b>67 411</b>	<b>54 932</b>
Charges exceptionnelles		01/10/2016-30/09/2017	01/10/2015 - 30/09/2016
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	31 038	7 570
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>HH</b>	<b>31 038</b>	<b>7 570</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>HI</b>	<b>36 372</b>	<b>47 361</b>
Rubriques		01/10/2016-30/09/2017	01/10/2015 - 30/09/2016
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur le bénéfice * (X)	HK	171	379
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>HL</b>	<b>1 038 420</b>	<b>1 035 971</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>HM</b>	<b>1 040 988</b>	<b>972 769</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des Produits - Total des Charges)</b>	<b>HN</b>	<b>- 2 568</b>	<b>63 202</b>

**SARL ETC AUDIT**  
 Place de l'Europe  
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

# ANNEXE COMPTABLE EXERCICE 2016 / 2017

## I- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La comptabilisation est celle d'une comptabilisation de trésorerie. A la fin de l'exercice, les recettes et les dépenses sont rattachées aux exercices correspondants, par le biais d'écritures d'inventaire.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont pratiqués selon les méthodes généralement admises.

### SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe

89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES

Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30

SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

### LES STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré premier sorti".

### ORGANISATION COMPTABLE

Une comptabilité distincte est tenue par section, le club omnisports regroupant l'ensemble des sections.

### SUBVENTIONS

Les subventions à recevoir font, par mesure de prudence, l'objet d'un prorata en fonction de l'exercice comptable du Stade Auxerrois.

## II- PARTICULARITES

### SECTION TENNIS - TROPHÉE GAZ DE FRANCE

Un Tournoi de Tennis est organisé conjointement entre les sections Tennis du Stade Auxerrois et de l'A.J.A. La convention entre les deux associations prévoit le partage des excédents ou des déficits par moitié.

Cette manifestation a dégagé pour la section Tennis du Stade Auxerrois un résultat déficitaire de 547 €.

Un bilan et un compte de résultat du tournoi sont effectués annuellement.

Ces résultats ne tiennent pas compte de la quote-part des frais inclus dans le fonctionnement général des sections, et qui concernent ce tournoi.

La manifestation a été comptabilisée dans les comptes de la section au 30 septembre, en prenant, sur la base du document annexé (représentant 100 % des opérations), les charges et les produits pour moitié.

#### SECTION BASKET – COOPERATION TERRITORIALE DE CLUB.

La CTC (Coopération Territoriale de Club) a succédé à l'Union de Basket-ball masculine entre le Stade Auxerrois et l'A.S. Héry. En l'absence d'éléments comptables et de finalisation des répartitions de charges entre les deux clubs, il a été comptabilisé dans la section basket-ball une somme de 3 000 €, représentant l'abondement du Stade Auxerrois au fonctionnement de la CTC pour l'exercice 2016/2017.

### III- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### TITRES DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2017

##### Section Handisport

Valeur à l'actif -----798.64 €  
 Valeur de placements au 30/09/2017 ----- 1 925.32 €  
 Plus-value latente au 30/09/2017 ----- 1 126.68 €

**SARL ETC AUDIT**  
 Place de l'Europe  
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

#### ECHÉANCES DES DETTES AU 30 SEPTEMBRE 2017

	Montant brut	A un an au plus	Plus d'un an et moins de 5 ans
Emprunts	0 €	0 €	
Cautions et intérêts courus	3 840 €	3 840 €	
Fournisseurs	41 315 €	41 315 €	
Dettes fiscales et sociales	44 249 €	44 249 €	
Autres dettes	21 351 €	21 351 €	
Produits constatés d'avance	60 757 €	60 757 €	
<b>TOTAL</b>	<b>171 512 €</b>	<b>171 512 €</b>	<b>0 €</b>

**AUTRES CREANCES AU 30 SEPTEMBRE 2017**

	Montant brut
Subventions à recevoir	66 172 €
Produits à recevoir	21 169 €
Autres créances (Union Héry + Trophée GDF + F.S. 89)	49 663 €
Autres comptes créditeurs ou débiteurs	-52 €
Dettes fournisseurs	4 537 €
Charges constatées d'avance	20 857 €
<b>TOTAL</b>	<b>162 346 €</b>

Ces dettes et créances seront réglées sur l'exercice 2017 / 2018

**IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**

**SARL ETC AUDIT**  
 Place de l'Europe  
 69000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

**Immobilisations**

Compte	Immobilisations début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Immobilisations fin d'exercice
Constructions	75 752 €	3 013 €		78 765 €
Matériels sportifs	336 226 €	32 470 €	-3 111 €	365 585 €
Autres immo. corporelles	151 169 €	2 870 €	-820 €	153 219 €
Concessions et brevets	1 028 €			1 028 €
Cautions reçues	424 €			424 €
Titres de participation	75 €			75 €
<b>TOTAL</b>	<b>564 674 €</b>	<b>38 353 €</b>	<b>-3 931 €</b>	<b>599 096 €</b>

**Mode de calcul**

Mode de calcul	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	entre 10 et 15 ans
Matériels sportifs	Linéaire	entre 3 et 5 ans
Autres immo. corporelles	Linéaire	entre 3 et 5 ans
Concessions et brevets	Linéaire	entre 1 et 3 ans

## Amortissements

Compte	Amortissements début d'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements fin d'exercice
Constructions	69 476 €	2 459 €		71 935 €
Matériels sportifs	291 995 €	29 969 €	-3 111 €	318 853 €
Autres immobilisations corporelles	70 612 €	20 356 €	-820 €	90 148 €
Concessions et brevets	1 028 €			1 028 €
<b>TOTAL</b>	<b>433 111 €</b>	<b>52 784 €</b>	<b>-3 931 €</b>	<b>481 964 €</b>

Les immobilisations ne sont pas décomposées. Le Stade Auxerrois bénéficie des mesures de tolérance.

## SUBVENTION D'EQUIPEMENTS

Compte	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Subvention d'équipement	254 688 €	22 505 €	-55 058 €	222 135 €
Subventions rapportées au résultat	-147 021 €	-33 621 €	55 058 €	-125 584 €
<b>TOTAL</b>	<b>107 667 €</b>	<b>-11 116 €</b>	<b>0 €</b>	<b>96 551 €</b>

## IV- INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

### ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE AU 30 SEPTEMBRE 2017

Le montant des engagements en matière de retraite est calculé selon la méthode suivante :

- Augmentation des salaires : 3 %
- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux de rotation prévisionnel : 3 %
- Taux de charges sociales patronales : 40 %
- Départ prévu à 65 ans
- Départ intervenant à l'initiative du salarié.

Au 30/09/2017, le montant des engagements en matière de retraite (indemnités de départ) pour le Stade Auxerrois a été estimé à 22 552 €.

**SARL ETC AUDIT**  
Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

**EFFECTIFS AU 30 SEPTEMBRE 2017**

	C.D.I.	C.D.D.	CUI CAE E. AVENIR	APPRENTI
COMITE DIRECTEUR	1.59	0.26	2.96	0.16
ARTS MARTIAUX	1.90		0.77	
ATHLETISME	0.44		0.56	
BADMINTON	0.07			
BASKET-BALL	0.79			1.90
FOOTBALL	2.16	0.11	1.40	1.94
FORCE ATHLE. MUSCULATION	2.00		0.57	1.00
TENNIS	1.66			
TOTAL EN NOMBRE DE PERSONNES	13	2	7	5

EQUIVALENT TEMPS PLEIN	10.61	0.37	6.26	5
------------------------	-------	------	------	---

**SOIT UN TOTAL DE 27 PERSONNES,  
SOIT 22.24 E.T.P.**

**V- CONVENTIONS ET AIDES****CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE D'AUXERRE - STADE  
AUXERROIS**

Une convention a été signée en novembre 2015, pour une durée de six ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette convention arrivera donc à échéance le 31 décembre 2020.

Celle-ci définit les relations entre les deux parties ainsi :

**Obligations de la ville d'Auxerre :**

- Mise à disposition d'équipements, de prestations et de personnels.
- Subvention de fonctionnement
- Subventions exceptionnelles selon le cas.

**Obligations du Stade Auxerrois :**

- Développement de la pratique physique et sportive à destination du plus grand nombre d'habitants d'Auxerre.
- Actions sociales auprès du jeune public dans tous les quartiers Auxerrois.
- Présentation d'un rapport annuel.
- Transmission des tous les documents budgétaires et comptables nécessaires, certifiés

**SARL ETC AUDIT**

Place de l'Europe

89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES

Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30

SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

par le Commissaire aux Comptes.

Concernant la valorisation des prestations en nature accordées par la Ville d'Auxerre, une valorisation par les services financiers de la Ville, en concertation avec les services comptables du Stade Auxerrois, doit être effectuée chaque année et intégrée dans la présentation des comptes annuels.

Pour cette année comptable, la ville d'Auxerre n'a pas fourni les éléments permettant cette valorisation. De ce fait, certaines estimations ne font l'objet d'aucune comptabilisation.

**METHODE SUR LE MATERIEL SPORTIF FINANCE PAR LA VILLE  
D'AUXERRE AU STADE AUXERROIS**

La Ville d'Auxerre dans le cadre de son budget retient chaque année, au titre du Stade Auxerrois, un montant sur le chapitre « Investissements sportifs ».

Cette subvention est reprise au même rythme que les investissements.

**LOCAUX MIS A DISPOSITION PAR LA VILLE D'AUXERRE AU  
STADE AUXERROIS**

**Installations du Stade Auxerrois - 27 rue de Preully**

*Surface :* 7 hectares 82 ares 78 centiares  
*Bâtiments :* Salle préfabriquée  
Tribune et vestiaires football  
Locaux club omnisports  
Club-house et vestiaires tennis  
Courts couverts  
Club-house et vestiaires athlétisme  
*Loyer :* franc symbolique non versé

**SARL ETC AUDIT**  
Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

**Centre Vaulabelle (sections Arts Martiaux, Billard, et Force Athlétique)**

*Surface :* Billard : 170 m<sup>2</sup>  
Force athlétique : 400 m<sup>2</sup>  
Arts Martiaux : 200 m<sup>2</sup>

*Loyer :* mise à disposition gratuite

**Locaux – Vélodrome, Route de Vaux**

*Surface :* 82 m<sup>2</sup>  
*Loyer :* mise à disposition gratuite

## C.S.H.A. – Boulevard de Verdun (dojo et salle de musculation section Arts Martiaux)

Surface : 600 m<sup>2</sup>  
Loyer : mise à disposition gratuite

### **MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AU STADE AUXERROIS**

- ⇒ Une employée administrative à temps plein, détachée du service des Sports de la mairie d'AUXERRE,
- ⇒ Deux employés à temps plein, (Directeur du Stade Auxerrois et Entraîneur principal de la section Arts Martiaux), mis à disposition de l'Office Municipal des Sports,
- ⇒ Trois éducateurs sportifs à temps partiel, également mis à disposition par l'Office Municipal des Sports.

### **CONVENTIONS FINANCIERES**

<i>Partenaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Durée</i>	<i>Date de départ</i>	<i>Date de fin</i>	<i>Montants</i>
Ville d'Auxerre	Subvention de fonctionnement	6 ans	01/01/15	31/12/20	145 750 €
Collectivités territoriales et Etat	Subvention Contrat de Ville	1 an renouvelable tous les ans sur dossier	01/01/17	31/12/17	31 900 €
Conseil Régional de Bourgogne	Subvention	1 an	01/01/17	31/12/17	5 000 €
Groupama	Communication	3 ans	01/01/16	31/12/18	4 500 €
O.A.H.	Mécénat	3 ans	01/01/17	31/12/19	3 000 €
ELIOR /ELRES	Mécénat	5 ans	01/10/15	31/12/19	13 000 €
SCEA AUGUSTE	Mécénat	3 ans	01/01/17	31/12/19	500 €

**SARL ETC AUDIT**

Place de l'Europe

89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES

Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30

SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

## FONDS SOLIDAIRE DE MUTUALISATION

Le montant total comptabilisé en 2016 / 2017 s'élève à 4 721 € (contre 3 186 € en 2015/2016).

Il impacte négativement les comptes de résultats des sections. En revanche, le compte de résultat du Comité Directeur est augmenté d'autant. Cet impact est neutralisé dans le compte de résultat consolidé de l'omnisports.

Afin de discerner le Fonds Solidaire de Mutualisation, cette somme est dissociée des Fonds Associatifs dans la présentation des comptes, par affectation du résultat.

## VI- COMPTES DE CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

### CHARGES

Charges exceptionnelles -----	1 662 €
Pénalités, amendes -----	4 374 €
Autres pénalités-----	150 €
Anniversaire 75 ans -----	24 852 €

### PRODUITS

Subventions exceptionnelles -----	500 €
Produits exceptionnels -----	33 290 €
Quote-part subventions rapportées au résultat ----	33 621 €

## VII- VALORISATION DES BENEVOLES

Conformément à la décision du Comité Directeur du 26 juin 2014, il a été décidé de valoriser l'action des bénévoles.

La comptabilisation a été définie comme suit :

- Temps passé annuellement par les membres des Comités de section à l'occasion des réunions de Comité de section, de Bureau de section, d'Assemblée Générale de section et d'Assemblée Générale Extraordinaire de section, soit 607,50 heures x 15 € = 9 112.50 €.
- Temps passé annuellement par les membres du Comité Directeur, lors des réunions de Comité Directeur, de Bureau et de Commissions, soit 573 heures x 15 € = .8 595 €.
- Comptabilisation annuelle forfaitaire (2h00 semaine sur 10 mois) pour les Présidents, Trésoriers, Secrétaires de sections et du Comité Directeur, soit 4 224 heures x 15 € = 63 360 €

Soit un total annuel de 81 067.50 €.

**SARL ETC AUDIT**  
Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z